

**Délibération
du Conseil de Communauté**

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil de Communauté**

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 58
Membres absents : 20
Procurations : 14

Séance du 21 septembre 2022
L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 21 du
mois de septembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M ; Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 15/09/2022
Date de transmission : 28/09/2022
Date de mise en ligne : 28/09/2022

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STIERLIN Christelle, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, M. ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian (pouvoir à M. Pascal TURRI), M. BERNASCONE Gilbert, Mme CAILLEAUX Hélène, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules, (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. KAHRIC Franck (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme LEFEBVRE Martine, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHACHER Francis (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. SCHOTT Jean-Louis, M. STRIBY Patrick (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TSCHAMBER Yves (pouvoir à M. PFENDLER Pierre),

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

13^{ème} QUESTION

Alsace à Vélo - renouvellement de l'engagement de Saint-Louis Agglomération au titre de la convention de partenariat (DELIBERATION n°2022-153)

La démarche Alsace à Vélo, engagée depuis 2012 à l'initiative d'une dizaine de partenaires institutionnels (Région Grand-Est, Collectivité Européenne d'Alsace, Alsace Destination Tourisme, l'Agence Régionale du Tourisme Grand-Est et les 5 agglomérations alsaciennes), vise :

- au développement d'infrastructures cyclables ;
- à la valorisation touristique des itinéraires cyclables alsaciens ;
- à la déclinaison d'un concept marketing « l'Alsace à vélo » ;
- à l'amélioration de l'offre de service des prestataires touristiques.

Les partenaires sont engagés, par la signature d'une convention de partenariat, dans une démarche de promotion du cyclotourisme en Alsace grâce à un plan d'actions commun. Il est précisé que cette démarche n'entraîne aucun engagement financier de la collectivité.

Saint-Louis Agglomération a rejoint la démarche en 2019 en signant la convention de partenariat pour la période 2019/2021. Cette dernière arrivant à échéance, il convient de la renouveler pour la période 2022/2024 selon le projet de convention joint en annexe de la présente délibération. En renouvelant son intégration au dispositif partenarial « Alsace à vélo », Saint-Louis Agglomération s'engage à soutenir la filière du cyclotourisme dans la continuité des actions déjà engagées.

En accord avec le Bureau, le Président propose de désigner M. Vincent STRICH, en qualité de titulaire, M. Max Delmond, en qualité de suppléant, comme représentants de Saint-Louis Agglomération au COPIL des partenaires de la démarche Alsace à Vélo.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, la désignation des représentants a eu lieu au vote à main levée, approuvé à l'unanimité du Conseil de Communauté.

Le Président demande s'il y a d'autres candidatures

Il n'y a pas d'autres candidats.

MM. Strich et Delmond sont désignés, à l'unanimité, représentants au COPIL des partenaires de la démarche Alsace à Vélo.

Il est également proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le renouvellement de l'engagement de Saint-Louis Agglomération dans la démarche Alsace à Vélo ;
- d'autoriser en conséquence le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat Alsace à vélo telle qu'annexée à la présente délibération ;

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis le 27 septembre 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

